

Le 12 octobre 2023

Situation du logement en Ile-et-Vilaine

Les mouvements familiaux d'Ile et Vilaine réunis en conférence sur la situation du logement dans notre département adressent aux élus et autorités concernés le communiqué suivant :

Le constat

Depuis plusieurs années la situation du logement se dégrade peu à peu. Les logements sont de plus en chers et c'est une charge de plus en plus lourde pour les familles. De surcroît, des mesures gouvernementales ont aggravé la pénurie.

Familles monoparentales, jeunes couples et étudiants : premiers touchés

Nous constatons sur le logement social une difficulté à répondre aux familles car plusieurs milliers de demandes ne sont pas pourvues, laissant dans une grande précarité surtout des familles monoparentales ou de jeunes couples. Certains jeunes sont obligés de dormir dans leur voiture et ne trouvent que des solutions d'habitat précaire. La baisse des APL a eu un effet amplificateur avec une diminution des ressources des bailleurs sociaux : dans notre département ce sont plusieurs centaines d'appartements qui n'ont pas été construits. D'autre part, l'agglomération de Rennes qui accueille plusieurs dizaines de milliers d'étudiants offre de moins en moins de possibilité de logement pour cette population, ce qui entraîne une augmentation continue des loyers sur les petites surfaces.

Les conséquences à court et moyen terme

Les nouvelles mesures sur la location des logements énergivores ont un effet pervers : bien évidemment ces logements doivent être améliorés sur un plan énergétique, mais dans l'état actuel des aides, totalement insuffisantes, ce sont plusieurs centaines de logements qui seront retirés du marché à partir de 2025, et plus particulièrement dans les centres historiques et en campagne.

Cette crise grave entrave la mobilité professionnelle, freine le retour à l'emploi : comment accepter un emploi si l'on ne trouve pas de logement proche et abordable ?

Des mesures fortes ont été demandées par les professionnels du bâtiment et les acteurs du logement. Nous, associations familiales, nous nous associons à ces demandes.

La situation est grave il faut agir !

L'Udaf 35

et les mouvement familiaux : **Ufal 35** (Union des familles laïques), **Familles de France**, **CSF 35** (Confédération syndicale des familles), **AFC 35** (Association familiale catholique) et **EFA 35** (Enfance et familles d'adoption)

Contact presse : Christophe HORDÉ

Union Départementale des Associations Familiales / Ufal 35

udaf35@udaf35.fr

06 07 34 98 15